

Définition

La pratique du livre-minute vise à présenter, dans un temps délimité (souvent autour de trois minutes), un livre que l'on a lu et aimé afin de donner à la personne qui nous écoute l'envie de le lire – et ce au moyen d'arguments en faveur du livre et de sa lecture. La présentation doit nécessairement comporter une appréciation positive étayée.

Il s'agit d'une forme d'échange fortement structurée par des règles, dont certaines, pour le détail, doivent être définies, voire négociées, préalablement à l'évènement.

Visée

Genre permettant de parler de littérature en donnant l'occasion aux participant-es de

- tenter de convaincre, en un temps limité (et court), que le livre que l'on présente vaut la peine d'être lu ;
- comprendre une présentation et décider, en fonction des arguments identifiés, si l'on souhaiterait lire le livre présenté.

Situation de communication

Communication en direct et en face à face, essentiellement orale.

Deux rôles : personne qui présente le livre ; destinataire(s) de la présentation.

En principe, chaque participant-e occupe alternativement chacun des deux rôles.

Le plus souvent, formation de dyades pour la durée d'une intervention ; plusieurs dyades fonctionnant en parallèle. Après chaque présentation : soit changement des rôles au sein de la dyade, soit changement de la composition des dyades.

Réalisation matérielle

Réalisation orale ; présentation courte, souvent soutenue par des notes écrites.

Temps de parole strictement limité, défini par des règles explicitement établies.

Utilisation possible d'un support visuel.

Disposition spatiale pour faciliter la forme de communication du livre-minute (face à face).

Contenu

Types d'ouvrages présentés : selon les règles définies pour l'évènement.

Éléments de contenu constitutifs du dispositif « livre-minute » :

- informations 'techniques' sur le livre ;
- description du contenu de l'ouvrage (résumé suspensif dans le cas d'un texte qui raconte) ;
- appréciation du livre, faisant intervenir des arguments en faveur (de la lecture) du livre concerné.

Autres éléments de contenu possibles : indication du genre littéraire du livre présenté ; extraits sélectionnés pour être lus ; liens vers d'autres livres ou œuvres ; etc.

Arguments (généralement, ici, 'bonnes raisons' de lire le livre concerné, reposant souvent sur le ressenti mais aussi sur des observations liées au style, à la pertinence contextuelle du contenu, etc.).

Structure

Présentation structurée selon les règles établies, comportant généralement :

- une brève ouverture ;
- une présentation d'éléments pertinents liés au contenu de l'ouvrage ;
- une appréciation argumentée, avec incitation à lire ;
- une brève clôture.

Si les règles établies l'autorisent, moment pour des questions-réponses.

Textualisation

Contraintes de l'oralité : articulation, intonation, débit, etc.

Effets liés à l'oralité : emphase, utilisation de l'intonation, gestes...

Regard pour assurer le contact.

Résumé.

Séquences textuelles argumentatives, narratives, descriptives.

Marques de structuration pour passer d'une partie à l'autre de la présentation (ouverture, résumé, etc.).

Expressions qui marquent l'appréciation de la personne qui présente.

Éventuellement, usage de citations.

Langue

Système des temps du discours.

Verbes d'opinion.

Verbes et adjectifs d'appréciation (dont emphatiques).

Marqueurs d'intensité. Organismes logiques de justification.

Vocabulaire lié au champ de la critique littéraire ou portant sur l'objet livre.

Principes communicatifs

Relation égalitaire liée à l'alternance des rôles.

Acceptation et respect des règles de participation fixées à l'avance.

Les participant-es s'écoutent.

Chacun-e respecte l'appréciation de l'autre.